

Bonsoir Nordine

Comme promis, voila les remarques et propositions de notre Comite pour la declaration:

-La premiere proposition c'est d'utiliser partout le mot "missing" au lieu de " disparitions forcees" pour eviter la discrimination entre les gens disparus, c'est une recommandation primordiale de ICRC.

2eme: Remplacer la premiere proposition citee dans les votres par:

- Appel au Parlement libanais: Adopter le projet de loi des familles, baptise le projet de loi de Mohiddine Hachicho, comme revendication unique des familles. Ce projet est en ligne avec les normes internationales et les lois libanaises, et represente le meilleur cadre juridique pour permettre une veritable et efficace resolution de notre cause.
- Ce projet de loi permettrait de realiser le processus d'ouverture des charniers, d'enqueter, d'identifier les depouilles et faire la lumiere sur le sort de toutes les personnes disparues.
- Ok pour la 2eme et la 3eme.
- La 4eme:une petite modification pour devenir:
- Declarer la journee du 13 Avril une Journee Nationale pour la memoire des victimes de la guerre.
- 5eme: viendra a la fin et non pas ici
- Ok pour la 6eme et 8eme et on propose d'ajouter la ratification de la convention international pour la protection de ttes les personnes contre les disparitions forcees meme qu'elle est inclue aux niveaux des Etats Euro-Mediterraneenne.\_
- La 7eme est inclue dans le projet de loi , donc on peut la negliger
- Propositions a ajouter:
- Creer un certificat d'absence qui a la meme force legale d'un certificat de deces afin de pouvoir regler ttes les questions d'ordre administratif, legal et financier...
- Introduire le crime de disparition force dans le code penal libanais.
- Creer une base de donnees central pour les personnes disparus au Liban.